



GROUPE III : CHIENS DE TRAVAIL

MALAMUTE D'ALASKA

RECONNAISSANCE : 1951

Standard mis à jour : janvier 2004

Le standard de race décrit les caractéristiques idéales, le tempérament et l'apparence d'une race, et assure qu'un chien peut remplir sa fonction d'origine. Les éleveurs et les juges doivent privilégier les chiens sains de corps et d'esprit.

ORIGINES ET RÔLE

Le malamute d'Alaska, une des plus anciennes races de chiens de traîneau arctiques, a reçu son nom de la tribu Inuit Mahlemuts (devenu Malamute), qui s'était installée le long de Kotzebue Sound dans les hautes régions de l'ouest de l'Alaska. Des documents sur l'Alaska, rédigés par de nombreux explorateurs et voyageurs, faisaient rarement mention du peuple Mahlemut sans parler de leurs chiens de type spitz, puissants, de construction solide et possédant une endurance et un courage remarquables. On l'utilisait principalement comme animal de trait pour tirer de lourds traîneaux, ainsi que bête de somme, chasseur de phoques et en meute pour suivre la trace des ours polaires. Des anciens textes confirment que les chiens du peuple Mahlemut étaient habituellement mieux traités que la majorité des chiens de traîneaux de l'Arctique et il semblerait que ce soit une des raisons du tempérament affectueux de la race.

ASPECT GÉNÉRAL

Chien puissant, de construction solide, à la poitrine bien descendue et au corps fort et bien musclé. Le malamute est bien d'aplomb en station et son attitude suggère une grande activité par un port de tête haut et fier et par des yeux en éveil qui expriment intérêt et curiosité. La tête est large. Les oreilles sont triangulaires et dressées quand le chien est attentif. Le museau est massif et ne diminue que légèrement dans sa largeur de la racine à la truffe; il n'est ni pointu ni long, mais pas non plus tronqué. La robe est épaisse avec un poil de couverture rude d'une longueur suffisante et de longueur suffisante pour assurer la protection d'un sous-poil dense et laineux. Les malamutes sont de couleurs diverses. Les marques de la face constituent un trait distinctif de la race : une coiffe couvrant la tête, la face étant soit complètement blanche soit marquée d'une liste et/ou d'un masque. La queue est bien fournie de poil. Portée au-dessus du dos, elle a l'aspect d'un panache ondoyant.

Le malamute est doté d'une forte ossature avec des membres sans défauts, de bons pieds, une poitrine bien descendue et des épaules puissantes; il dispose de toutes les autres caractéristiques physiques nécessaires à l'accomplissement efficace de sa tâche. Les allures sont régulières, coordonnées, faciles et très efficaces. Le malamute n'est pas un chien de traîneau de course destiné à rivaliser de vitesse en compétition, mais est conçu pour la force et l'endurance.

Quand on juge les malamutes, c'est leur fonction en tant que chien de traîneau destiné à traîner de lourdes charges qui doit avoir la priorité sur tout le reste. La sévérité de la pénalisation dépend de combien le sujet s'écarte de la description du malamute idéal et jusqu'à quel degré un défaut particulier affectera l'aptitude du sujet au travail. Les membres du malamute doivent dénoter une force peu commune et une formidable puissance de propulsion.

TEMPÉRAMENT

Le malamute est un chien affectueux, amical, et non le chien d'un seul maître. C'est un compagnon fidèle et dévoué, enjoué quand on l'y invite, mais généralement impressionnant de dignité à l'âge adulte.

TAILLE

Il y a un éventail naturel de taille dans la race. Les tailles recherchées pour le travail sont les suivantes; hauteur au garrot : mâle, 63,5 cm (25 po); poids : 38,5 kg (85 lb). Femelle, 58,5 cm (23 po); 34 kg (75 lb). Toutefois, les considérations de taille ne doivent pas l'emporter sur le type, les proportions, les allures et ce qui touche à la fonction. Lorsqu'en jugement, des chiens sont à égalité de type, proportions et allures, c'est celui qui est le plus près de la taille recherchée pour un travail lourd qui sera préféré. La hauteur de la poitrine correspond approximativement à la moitié de la hauteur au garrot, le point le plus bas de la poitrine se trouvant exactement derrière les avant-bras. La longueur du corps mesurée de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse dépasse la hauteur au garrot. Le corps n'accuse aucun poids excessif et l'ossature doit être proportionnée à la taille.

ROBE

Le malamute a un poil de couverture épais et rude, jamais long ni doux. Le sous-poil est dense, de 2,5 à 5 cm (1 à 2 po) d'épaisseur, huileux et laineux. La longueur du poil de couverture rude tout comme celle du sous-poil est variable. Le poil est relativement court à moyen le long des côtes du corps, la longueur augmentant autour des épaules et du cou, le long du dos et sur la croupe, de même qu'aux culottes et au panache. En général, les malamutes ont le poil plus court et moins dense pendant les mois d'été. En exposition, le malamute est présenté à l'état naturel. Il est interdit de couper le poil sauf pour dégager les pieds.

COULEUR

Les couleurs habituelles vont du gris clair au noir en passant par des nuances intermédiaires, et du zibeline au rouge en passant par des nuances intermédiaires. Des combinaisons de couleur sont admises au sous-poil, à la face (arcades sourcilières, oreilles, lèvres et nez) et entre les plages blanches et les plages pigmentées. La seule couleur uniforme admise est le blanc. Le blanc est toujours prépondérant sur les parties inférieures du tronc, une partie des membres, les pieds, et une partie des marques de la face. Une liste blanche sur le front et/ou un collier ou une pastille sur la nuque attirent l'oeil et sont admis. Le malamute présente une robe à manteau; une couleur discontinue s'étendant sur tout le corps en taches ou en éclaboussures irrégulières est à rejeter.

TÊTE

La tête est large et forte, ni grossière ni lourde et doit être en rapport avec la taille du chien. L'expression est douce et suggère des dispositions affectueuses. Les **yeux** sont disposés obliquement dans le crâne. Ils sont bruns, en forme d'amande et d'une grandeur moyenne. Les yeux foncés sont préférés. Les **oreilles** sont de taille moyenne mais petites par rapport au crâne. De forme triangulaire elles sont légèrement arrondies à leur extrémité. Les attaches des oreilles sont bien écartées aux limites extérieures postérieures du crâne avec leurs portions inférieures jointes au crâne sur une ligne atteignant le coin supérieur de l'oeil; cela donne l'impression que les extrémités des oreilles dressées sortent du crâne. Dressées, elles sont légèrement dirigées vers l'avant, mais il arrive qu'elles soient repliées sur le crâne lorsque le chien travaille. Le **crâne** est large et modérément arrondi entre les oreilles. Il se rétrécit graduellement et s'aplatit sur le dessus en approchant des yeux et s'arrondit vers les joues qui sont modérément plates. Il y a un léger sillon entre les yeux. La ligne supérieure du crâne et la ligne supérieure du museau forment presque une droite qui n'offre qu'une légère cassure à leur jonction. Le **museau** est fort et massif par rapport au crâne. Il ne diminue que peu en largeur et en épaisseur de sa jonction avec le crâne à la truffe. Dans toutes les couleurs de robe sauf pour le rouge, la truffe, les lèvres et les bords des paupières sont de couleur noire. Le brun est autorisé chez les chiens à robe rouge. La truffe « de neige » bordée par les zones plus claires est acceptée. Les lèvres sont bien jointives. Les mâchoires inférieures et supérieures sont larges et portent des dents fortes; les incisives offrent un articulé en ciseaux.

COU

Fort et modérément arqué.

MEMBRES ANTÉRIEURS

Épaules modérément obliques; les **antérieurs** sont bien musclés et pourvus d'une très forte ossature. Vus de face, ils sont droits jusqu'aux paturons. Vu de profil, les **paturons** sont courts, solides et légèrement fléchis. Les **pieds** sont de type « raquettes », serrés et épais, avec des coussinets épais, résistants et bien rembourrés qui donnent un aspect ferme et compact. Les pieds sont forts, les doigts serrés et bien cambrés. Un poil de protection pousse entre les doigts. Les ongles sont courts et forts.

CORPS

La **poitrine** est bien développée. Le corps est compact dans sa construction mais le rein n'est pas court. Le **dos** est droit et descend en pente douce vers les hanches. Le **rein** est dur et bien musclé.

QUEUE

La queue est attachée moyennement suivant la ligne de la colonne vertébrale à la naissance; elle est portée sur le dos quand le chien ne travaille pas. Elle n'est pas rabattue sur le dessus, ni enroulée en boucle serrée reposant sur le dos ni garnie de poils courts à la façon de la brosse du renard. La queue du malamute est bien fournie et a l'aspect d'un panache qui ondoie.

MEMBRES POSTÉRIEURS

Les membres postérieurs doivent être larges. **Cuisses** fortement musclées. **Grassets** modérément angulés. L'articulation du jarret est modérément coudée et bien descendue. Vus de derrière, en statique comme en action, ils sont parfaitement en ligne avec les membres antérieurs; le chien n'est ni trop serré ni trop large du derrière. Les ergots des pattes arrière peuvent être enlevés peu après la mise bas, mais pour cette race de travail, il est conseillé d'enlever les ergots.

ALLURES

Les allures du malamute sont régulières, égales et puissantes. Il est agile pour son poids et sa taille. Vus de profil, les postérieurs produisent une forte poussée qui se transmet aux antérieurs par la région lombaire bien musclée. La poussée transmise par les postérieurs aux antérieurs produit un mouvement régulier d'une grande amplitude. Vus de face ou de derrière, les membres se meuvent en ligne droite et ne sont ni trop serrés, ni trop écartés. Au trot rapide, les membres convergent vers l'axe sagittal du corps. Une démarche guindée ou toute démarche qui n'est pas absolument efficace et dégagée est à rejeter.

DÉFAUTS

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut et la gravité de ce défaut doit être proportionnelle à son degré et à son effet sur la santé et le bien-être du chien et l'objectif [traditionnel] de la race.

Le malamute est conçu pour la force et l'endurance; toute caractéristique individuelle, y compris le tempérament, qui va à l'encontre de la réalisation de ce dessein doit être considérée comme le plus grave des défauts.

- Tout signe d'imperfection dans les membres ou les pieds, devant ou derrière, que ce soit en statique ou en action, doit être considéré comme un défaut grave. Étant donné ces préalables, les défauts en question sont le pied écrasé, les jarrets de vache, les métacarpes défectueux, l'épaule droite, le manque d'angulation, la démarche guindée (ou toute allure qui ne soit pas coordonnée, énergique et régulière), le manque de substance, la poitrine insuffisamment descendue, le corps empâté ou léger dans son ossature et des proportions générales médiocres.
- Oreilles attachées haut.
- Prognathisme supérieur et inférieur.
- Un rein long qui affaiblit le dos.

CARACTÉRISTIQUES ÉLIMINATOIRES

- Yeux bleus.

